

OFFRE RESERVEE

Offre réservée aux intérimaires et permanents Manpower

**« Tapis de Sol et garanties doublées »
du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2024**

MODALITES DE L'OFFRE

RENAULT RETAIL GROUP, Société anonyme au capital de 99.832.670 € dont le siège est 2 avenue Denis Papin à Clamart (92140), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 312 212 301, octroie une offre réservée aux salariés intérimaires et permanents de Manpower pour l'achat d'un véhicule d'occasion dans toutes les concessions de Renault Retail Group dont la liste est disponible sur le site <https://www.renault-retail-group.fr/concessions-renault.html>. Offre valable, en France métropolitaine (hors corse), du 01/01/2023 au 31/12/2024.

L'OFFRE

Les tapis de sol sont offerts et les garanties 6 mois et 12 mois sont doublées :

- *Les tapis de sol : Un jeu de tapis sera offert à la livraison du véhicule comprenant 4 tapis de sol standard.*
- *Garanties doublées :*
 - *Un véhicule avec une garantie initial de 6 mois bénéficiera d'une extension de garantie de 6 mois pour une durée totale de 12 mois.*
 - *Un véhicule avec une garantie initial de 12 mois bénéficiera d'une extension de garantie de 12 mois pour une durée totale de 24 mois.*

RECLAMATION

En cas de réclamation, pour quelques raisons que ce soit, les demandes devront être transmises, dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de la facturation (cachet de la Poste faisant foi pour les envois postaux) à l'adresse de la concession auprès de laquelle l'achat du véhicule aura été réalisé.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

1 Traitement de vos données personnelles dans le cadre de l'opération

Notre société ne traite vos données à caractère personnel que si ces dernières sont nécessaires à votre participation à l'opération. Les données à caractère personnel, que nous collectons, sont celles figurant dans nos fichiers clients, remplis lors de la facturation. Ces données à caractère personnel seront conservées pendant la durée nécessaire à l'opération, puis supprimées à condition que cette suppression ne soit pas contraire à toute obligation légale de les conserver.

2 Protection des données stockées

Notre société prend les mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de protéger les données à caractère personnel que vous nous avez fournies contre toute manipulation, perte, destruction ou contre tout accès par des personnes non-autorisées.

3 Exercice des droits

Dans les conditions prévues dans la loi, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles. Vous pouvez en outre solliciter la rectification ou l'effacement de vos données personnelles. Vous bénéficiez également du droit de vous opposer au traitement de celles-ci, sans motif lorsqu'il s'agit de prospection commerciale (y compris par voie postale et téléphone), en justifiant d'une situation particulière dans les autres cas, ou de solliciter une limitation dudit traitement. Vous pouvez demander la communication de vos données personnelles dans un format structuré et standard. Vous disposez enfin d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en nous adressant :

- un courriel à l'adresse : dpo.rtg@renault.com
- un courrier à l'adresse postale : RENAULT RETAIL GROUP – Délégué à la protection des données, 2 Avenue Denis papin 92140 CLAMART. Pour en savoir plus, suivez le lien <https://www.renault-retail-group.fr/page/vos-donnees-personnelles>

Le cas échéant, les personnes concernées peuvent également contacter l'autorité de protection des données nationale compétente. Pour la France, il s'agit de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Par ailleurs, les personnes concernées disposent du droit de s'inscrire gratuitement sur la liste Bloctel, liste d'opposition au démarchage téléphonique.

LOI APPLICABLE ET COMPETENCES

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Nanterre.

Ne pas jeter sur la voie publique